

Domaine skiable :	Leysin – Les Fers	ANNEXE C
Porteur de projet :	Télé Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA	2.2.1
Commune(s) concernée(s) :	Leysin	
Nom du projet	Télesiège débrayable Le Fer-Combe de Brion-Mayen-Tête d’Aï	
Classification du projet :	Offre régionale	

Description du projet

Le remplacement des deux installations Brion-Mayen et Brion-Le Fer se fait par l’installation d’un télesiège débrayable (TSD) 4 places Le Fer-Brion-Mayen-Tête d’Aï. La prolongation de la ligne de Brion-Mayen sur Aï permet d’améliorer une piste existante et de réaliser une connexion efficace entre le domaine de la Berneuse et le domaine Les Fers. La piste est longue de 1,3 km avec un dénivelé de 330 mètres.

Sans le domaine Les Fers, le domaine skiable ne correspondrait pas à la dimension de la destination touristique avec ses écoles internationales (1200 étudiants, professeurs non compris), sa capacité hôtelière et para-hôtelière (5000 lits) et sa proximité avec l’Arc lémanique et ses skieurs pendulaires (jusqu’à 5000 skieurs par jour).

En janvier 2011, et selon une volonté cantonale, Télé Leysin SA et Remontées mécaniques Mosses Lécherette SA ont fusionné pour former Télé Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA (TLML). Depuis lors, tout a été entrepris par la direction et le Conseil d’administration pour mettre en avant un domaine unique partant du sommet de la Berneuse jusqu’à La Lécherette. Pour ce faire, une liaison bus de 9 minutes transporte les skieurs entre Les Mosses (Parchet 1) et Leysin (Solepraz). La modernisation de l’installation Le Fer-Tête d’Aï (TSD 4 places) va rendre cette connexion encore plus efficace. L’installation sera performante, confortable, avec une grande capacité de transport et ainsi des débits qui seront bien améliorés, qui permettront une meilleure gestion des flux sur le domaine.

L’objectif est de maintenir et développer la clientèle de skieurs, plus particulièrement autour des camps sportifs, des classes de neige et des écoles internationales. Le domaine Les Fers est idéal pour le skieur débutant et moyen qui représente une partie de la clientèle. Le concept des nouvelles installations permettra également une ouverture durant l’été et l’automne pour une clientèle de marcheurs, randonneurs et vététistes.

Actuellement, TLML ne dispose pas de comptage précis car les installations des Fers ne sont pas équipées avec des tourniquets. Cette lacune sera corrigée avec la nouvelle installation, ce qui permettra de suivre au plus près la fréquentation du domaine. Il est à noter que la ligne Brion-Le Fer est considérée comme une installation de liaison qui génère moins de chiffre d’affaires qu’une installation de ski desservant directement des pistes. Cependant, il est estimé que l’amélioration de la ligne va engendrer en moyenne CHF 500'000.- de chiffre d’affaires supplémentaire comparativement à l’hiver 2015-2016 grâce à la qualité de l’installation, de celle de la piste qui va être encore améliorée, de l’enneigement naturel en suffisance et à des efforts accrus de commercialisation.

L’enneigement du domaine Les Fers fait partie intégrante de la stratégie de développement de TLML. Le PPA intercommunal est en négociation avec les services cantonaux et les organismes de protection de la nature. Il est illusoire d’imaginer pouvoir tout construire en même temps. Aussi le TSD 4 places a été mis en priorité, ainsi que des travaux améliorant la piste (environ 300'000.- sur le budget TLML). L’enneigement quant à lui a été planifié à l’horizon 2018-2019.

TLML est la première société de remontées mécaniques dans la région qui a opté pour la stratégie de se diversifier. Elle se tourne clairement vers une compagnie de loisirs, puisqu’elle exploite le Tobogganing Park en hiver ou encore les pistes de VTT en été. Par ailleurs, elle a acquis et transformé deux hôtels sur Leysin avec un renforcement notoire du nombre de lits hôteliers (concept 1000 lits entre autres projets) et une offre accrue en restauration : création d’un espace couvert au Kuklos et rénovation du Bel Air situé à l’arrivée des pistes (concept « après-ski »).

Mesures environnementales

Sur le territoire de la commune de Leysin, les mesures environnementales doivent être considérées d’une manière globale, car plusieurs projets d’envergure, mais mis à l’enquête de manière séparée, ont un impact sur l’environnement. Des mesures concrètes au niveau de la protection du paysage, de la création de zones de tranquillité de la faune et de la gestion des biotopes doivent être prises.

Le budget des mesures environnementales permettra de réaliser notamment les mesures suivantes :

- Suppression partielle de l’extrémité d’un des drains mis en place à proximité de la station de Brion et réaménagement d’une zone humide en bordure du torrent.

- Reboisement des abords de la piste en amont de la station de Brion et libre évolution de la forêt au sein de l'ancienne tranchée afin de limiter le ski hors-piste dans ce secteur.
- A l'arrivée à la Tête d'Aï, un panneau des pistes de ski fixe a été implanté au sein du périmètre de IFP. Il sera déplacé hors IFP ou converti en un panneau amovible.
- En contrebas de la Tête d'Aï, un mur en pierre sèche délimite deux pâturages dans une combe. Le mur sera rénové et reconstruit (env. 100 m de mur en pierres sèches) en tant qu'élément paysager et culturel de valeur.
- Quelques déchets sont accumulés dans une doline et des restes de bitume sont présents dans un éboulis. Ils seront évacués durant le chantier.
- La route d'alpage entre Mayen et le hameau d'Aï sera réaménagée entièrement en grave, les portions de bitume seront ainsi dégrappées et le matériel évacué en décharge adaptée.
- Des plantations d'épicéas ont été réalisées devant la face Sud du hangar. Les plants ne sont pas en bon état et il est proposé de planter à la place des buissons adaptés à la station (nerprun des Alpes, églantier, sorbier, petit néflier).
- Un talus situé en amont du hameau de Mayen présente actuellement un aspect peu esthétique. Il est proposé de l'améliorer en y établissant un véritable pierrier.
- Plantation d'un bosquet de 75 m² d'épicéas, sorbiers des oiseleurs et érables sycomores pour la compensation des défrichements définitifs au nord.

Etat des procédures

Mise à l'enquête publique du 7 octobre au 5 novembre 2015 pour la concession et l'approbation des plans selon la loi fédérale sur les installations à câbles. Pro Natura a retiré son opposition et le permis de construire devrait être délivré en mars 2017 par l'OFT.

Il est à noter que TLML a d'ores et déjà financé CHF 500'000.- en frais d'études, rapport d'impact et avances au constructeur.

Calendrier de réalisation

La construction est planifiée pour juin 2017 avec une ouverture pour la saison d'hiver 2017-2018.

Le démontage des installations existantes est planifié en mai 2017.

Coût du projet

Principaux postes du devis	Montants CHF
Electromécanique	9'400'000
Génie civil, socles et station	1'900'000
Mesures environnementales et mesures d'accompagnement environnementales	600'000
Divers et imprévus	860'000
Ingénieurs expert, civil, géologue, coordination	530'000
Autre	710'000
Total HT	14'000'000
TVA	1'120'000
Total TTC	15'120'000

Plan de financement

	%	Montants CHF
AFP Canton de Vaud (y.c. bonus LAT), dont mesures environnementales CHF 240'000.-	42 %	5'880'000
LPR prêt sans intérêts sur 20 ans	30 %	4'200'000
Fonds propres	28 %	3'920'000
Total	100 %	14'000'000